



Rupture période d'essai abusive

Par **ZB51**, le **11/03/2016** à **03:05**

Bonjour,

Après un an de recherches intensives de travail mon conjoint a enfin été embauché le 1er février en CDI avec période d'essai de 1 mois dans la restauration. Nous étions très heureux car situation très précaire et le patron était vraiment très sympa. Il était très content du travail de mon conjoint, le complimentait beaucoup notamment sur sa capacité à apprendre vite, à être efficace etc. Ils s'entendaient très bien. Super ambiance. Mais à la fin du premier mois le patron nous annonce qu'il quitte volontairement le restaurant (franchise qu'il avait crée) et que le siège de la compagnie a choisi un nouveau manager qui rentrera en fonction le 1er mars. Une fois arrivé celui ci lui prolonge de 1 mois sa période d'essai et là cet emploi que mon conjoint adorait vire au cauchemars: le nouveau boss remanie tout à sa sauce, double les tâches à faire dans la journée, est humiliant avec les employés, n'est jamais content, est rabaissant etc. alors que le restaurant marche bien et que les clients sont très contents. Voilà 2 semaines passées et mon conjoint se fait virer, rupture de période d'essai. Le motif (évidemment pas celui donné) est tout simplement que ce nouveau manager n'aime pas mon conjoint. De plus sa collègue a entendu le manager dire qu'un de ses ami à lui quittait son actuel poste pour venir travailler à la place de mon conjoint (débauchage et piston...). Il y a-t-il un recours pour prouver que cette rupture de période d'essai est abusive et non justifiée? Merci beaucoup.

Par **P.M.**, le **11/03/2016** à **19:13**

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir si le renouvellement de la période d'essai est prévu à la Convention Collective applicable et si cette possibilité est indiquée au contrat de travail, en plus si le salarié y a donné explicitement son accord...

D'autre part, si lors de la rupture, il a été respecté un délai de prévenance de 2 semaines a été respecté...